



CONTOPP®

PROTECTION CONTRE L'ÉVAPORATION 10

Numéro d'article: 20.510

Fiche technique

Fonction

- Empêche la dessiccation des matériaux de construction à base de ciment
- Remplace le film de protection
- Réduit la tendance à la fissuration et au poudrage

Domaine d'utilisation

- Couche d'arrêt exempte de solvants à base de résine synthétique, utilisée comme protectoin contre la dessiccation pour les chapes fraîchement coulées.

Caractéristiques

Couleur:	blanc
Consistance:	liquide
Densité (à 20°C):	1,01 ± 0,01 g/ml
Température de mise en œuvre:	supérieure à +5 °C
Conservation:	environ 12 mois – stocker à l'abri du soleil et du gel
Conditionnement:	Bidons en PE-HD: 20 kg nets Fûts en polyéthylène: 210 kg nets Conteneurs: 1000 kg nets

Préparation de la sous-couche

- Avant l'application de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP®, la sous-couche doit avoir été préalablement coulée, conformément à la norme NF EN 13813.
- La Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® peut être utilisée uniquement sur des chapes fraîchement coulées. C'est pourquoi il ne faut pas lisser une trop grande surface avant l'application du produit.

Mise en œuvre

- En fonction du pouvoir absorbant du support, pulvériser 50 g à 300 g/m² non dilués sur la surface humide et mate de la chape.
- L'efficacité de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® dépend de l'uniformité de l'application et de la quantité. Le respect du dosage peut être contrôlé grâce à l'indicateur coloré blanc de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP®.
- Appliquer le produit au pulvérisateur!

Traitement ultérieur

- La pose ultérieure d'un revêtement peut avoir lieu au plus tôt après 5 jours environ, après avoir effectué les contrôles de chantier habituels.

CARACTÉRISTIQUES

DONNÉES TECHNIQUES

INDICATIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE

Compatibilité avec les produits de la gamme CONTOPP®

- La protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est parfaitement compatible avec tous les produits de la gamme CONTOPP® utilisés dans les surfaces sur- ou sous-jacentes.
- La Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est particulièrement recommandée pour la cure de chapes confectionnées avec Plastolan CONTOPP®.

Sécurité

- L'utilisation de nos produits exige le respect de l'hygiène industrielle générale.
- La Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est concentrée, exempte de solvants, de chlorures et sans danger pour l'environnement.
- Si les conditions de stockage sont respectées, nos produits ne se désagrègent pas. La stabilité et la réactivité du produit restent donc intactes si le stockage ne dépasse pas 12 mois.
- Vous trouverez de plus amples informations concernant l'utilisation de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® en consultant nos fiches de sécurité.

Normes et directives de contrôle

- NF EN 13 813 : Matériaux pour chapes.

Commentaire

Les matières premières que nous utilisons et nos produits finis sont soumis à de sévères contrôles de qualité par l'usine. L'utilisation de ce produit exclut celle de tout autre adjuvant d'autres marques. Nous attirons l'attention sur la nécessité de vérifier si nos produits et nos procédés sont bien adaptés aux conditions de chantier envisagées. Etant donné que nous ne pouvons contrôler ni les conditions de chantier, ni l'exécution de celui-ci, les indications figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas induire la responsabilité directe légale de la société Knopp. La présente fiche technique remplace tous les exemplaires précédents perdant toute validité de ce fait.

INDICATIONS PARTICULIÈRES

INDICATIONS GÉNÉRALES